

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 1^{er} septembre 2010

DEVENIR INFIRMIER SANS AVOIR LE BAC EST POSSIBLE

L'Agence régionale de santé de Basse-Normandie ouvre les inscriptions aux épreuves de présélection pour l'entrée en Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) pour les personnes non titulaires du baccalauréat (Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier).

Ce Jury de Présélection permet aux personnes non titulaires du baccalauréat de se présenter à deux épreuves notées, une note de dossier et une épreuve de français. Si les candidats sont reçus ils peuvent constituer un dossier pour passer les épreuves de sélection organisées par les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) **(à l'exception des candidats titulaires du diplôme d'état d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'aide médico-psychologique, dès lors qu'ils justifient de 3 ans d'exercice professionnel dans l'une ou l'autre de ces qualités).**

Le candidat doit justifier : soit de trois ans d'expérience professionnelle dans le secteur sanitaire ou médico-social (temps plein), soit de cinq ans dans tout autre secteur (temps plein).

Les demandes de dossiers doivent être formulées par écrit auprès de l'Agence Régionale de Santé du lieu de résidence du candidat à l'adresse ci-dessous pour la Basse-Normandie :

(joindre 2.50 € en timbres postaux pour l'envoi du dossier)

A.R.S de BASSE-NORMANDIE
DOSa – Département Gestion – Épreuves de présélection
ZAC Claude Monet – 2, Place Jean Nouzille
BP 55 035 – 14 050 CAEN CEDEX 4
(TÉL : 02.31.70.95.80)

Les inscriptions sont ouvertes : Du lundi 2 août au vendredi 17 septembre 2010 inclus (Cachet de la poste faisant foi).

La date limite de retour des dossiers est le VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 INCLUS (Cachet de la poste faisant foi).

Contact : Claire Le Privé, responsable communication externe
T. 02 31 70 97 67 ou claire.le-privé@ars.sante.fr

Espace Claude Monet – 2 place Jean Nouzille – CS 55035 - 14050 CAEN Cedex 4
Standard : 02 31 70 96 96
<http://www.ars.basse-normandie.sante.fr>